



Agir pour construire

Paris, le 07 Février 2014 - NN 02/2014

MISE EN EXAMEN DE FRANÇOIS PEROL

Les vrais enjeux sont ailleurs

Les médias ont annoncé le 6 février la mise en examen de François PEROL, Président du Directoire de l'organe central du Groupe BPCE. Ce qui est présenté comme un coup de tonnerre dans le paysage bancaire si l'on en juge au retentissement médiatique, relève d'une certaine logique et était attendu par les principaux protagonistes de cette affaire.

Le litige, qui dure depuis de nombreuses années, porte sur les conditions de nomination en 2009 de François PEROL, à la direction du Groupe BPCE nouvellement créé. Ces conditions ne répondraient pas aux normes en vigueur puisque le rôle qu'on attribue à l'ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée dans la création de notre groupe aurait été incompatible avec sa nomination à la tête de celui-ci.

NE PAS SE TROMPER D'OBJECTIF

Comme bien des acteurs et certains observateurs, les conditions de cette nomination nous ont laissés perplexes. Pour autant, le Syndicat Unifié-UNSA n'a pas souhaité s'associer à une procédure en prise illégale d'intérêts. En effet, il n'entre pas dans nos habitudes de combattre les hommes et les femmes, mais bien les idées qu'ils prônent ou qu'ils incarnent, si elles sont en désaccord avec ses valeurs ou les intérêts des salariés.

LES VRAIS ENJEUX SONT AILLEURS

L'UNSA, première organisation syndicale de la Branche Caisse d'épargne et deuxième du groupe BPCE, mène une action constante contre les réductions d'effectifs, les externalisations, les délocalisations et les dégradations des conditions de travail. Il s'agit là d'enjeux collectifs plus importants pour l'ensemble des salariés du Groupe (plus de 100.000) que le sort individuel de François PEROL.

CALMER LES APPÉTITS ET MAÎTRISER LES EGOS

Nous affirmons également, avec les syndicats UNSA des autres composantes du Groupe BPCE, que cette actualité judiciaire ne doit pas interférer sur la relation de confiance établie entre les clients et l'ensemble de ses salariés. Elle ne doit pas d'avantage aiguïser les appétits qui accompagnent généralement la perspective d'une ouverture de succession. Nous avons encore en mémoire les heurts et les coups générés par l'opposition frontale entre les egos des dirigeants « rouges » et « bleus » et leurs staffs respectifs, avec l'instabilité qui en découlait. Nous étions alors bien éloignés des valeurs coopératives et mutualistes des deux groupes bancaires dont ils se réclamaient.

L'INSTITUTION JUDICIAIRE EST À L'ŒUVRE ET NOUS NOUS EN REMETTONS À ELLE. ENTRE TEMPS, LES VRAIS PROBLÈMES DEMEURENT ET NOUS RESTONS DANS L'ATTENTE DE RÉPONSES PRÉCISES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION DES FEMMES ET DES HOMMES QUI, COLLECTIVEMENT, FONT LA GRANDEUR DE CE GROUPE.

*Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-UNSA
Jean-David CAMUS, Bernard CHARRIER, Philippe DONVITO, François-Xavier JOLICARD et Anne VOTOVIC*